

16 Provinces

Woleu-Ntem/Département du Woleu/Oyem/Éducation Les directeurs d'école hôtes du sénateur

LBON

Libreville/Gabon

LE sénateur du département du Woleu, Louis-Elvis Engozogo, a offert une réception, aux directeurs d'école du département et de la commune d'Oyem, présents à Bissok dans le cadre d'un colloque annuel. La cérémonie a été rehaussée par la prestations de plusieurs artistes.

Dans son intervention, l'élu des élus est revenu longuement sur la responsabilité dévolue à l'enseignant au sein de la société, en ce sens que c'est lui qui forme les élites. Il a saisi l'opportunité pour pointer un doigt accusateur sur certains pédagogues qui font preuve de laxisme, voire de légèreté dans la pratique de leur métier.

Des comportements blâmables qui se caractérisent pas des absences répétées et de longue durée à leur poste d'affectation, le faible niveau de certains d'entre eux et bien d'autres agissements qui mettent en mal le système éducatif gabonais de manière générale. Aussi, a-t-il demandé à ses hôtes de redoubler d'efforts en se remettant en cause, afin de redorer leur image largement ternie au sein de la société.



Le sénateur Louis-Elvis Engozogo Ndoutoume s'adressant aux directeurs d'école.

Photo : LBON



Le représentant de la DAP du Woleu-Ntem, Pierre Ngomo Sima exprimant sa gratitude au sénateur du Woleu.

Photo : LBON

« Je vous encourage à soigner l'image de l'enseignant, en vous débarrassant de la facilité et de tout ce qui constitue un frein à la pratique de manière efficiente de votre noble métier », a instruit le représentant du département du Woleu au Sénat. Des propos comme de sages conseils pour les directeurs d'école et les membres de l'encadrement pédagogique présents qui, par la voix du représentant de la directrice d'Académie provinciale, Pierre Ngomo Sima, a non seulement salué l'initiative "louable" du sénateur", mais aussi pris acte de toutes les re-



Une artiste encouragée par le sénateur Engozogo.

Photo : LBON

marques formulées par lui.

« Merci d'abord pour le repas offert uniquement pour nous, alors que nous ne nous attendions pas.

Merci aussi pour des sages conseils que vous venez de nous donner. C'est la preuve que l'éducation du jeune Gabonais vous tient à cœur. Je puis vous rassu-



Les convives attendant d'être servis.

Photo : LBON

rer que nous en tiendrons compte pour l'amélioration des résultats scolaires dans nos établissements respectifs», a promis l'orateur.

C'est le cœur rempli de joie que tous les participants au colloque Bissok 2016 ont regagné leurs lieux d'affectation respectifs.

Ngounié/Département de la Douya-Onoye/Mouila/Santé maternelle et infantile Analyse/audit des décès maternels dans les structures sanitaires

Félien NDONGO

Mouila/Gabon

C'est la thématique développée lors de cette rencontre à l'intention des prestataires de soins des neuf départements sanitaires de la Ngounié, pour mieux prévenir le phénomène et l'éviter au maximum.

UN atelier de formation à l'intention des prestataires de soins de la région Centre-Sud (Ngounié) intégrant les neuf départements vient de tenir ses assises au Centre hospitalier régional de Mouila. En présence de Mme Blandine Nziengui, sa directrice générale. Cet atelier était organisé par le ministère de la Santé, avec l'appui technique et financier de l'Organisation mondiale de la santé (OMS) sur le thème : "analyse/audit des décès maternels survenus dans les structures sanitaires". L'objectif visé est de former l'ensemble des prestataires des soins (à la salle d'accouchement, au labo-



Mme Ndembi Antimi (debout), Dr Mbadinga (gauche) et la directrice du CHREM Mouila, Blandine Mbadinga.

Photo : FN

ratoire, aux urgences ...) à l'analyse ou à l'audit des décès maternels dans les structures de santé, à travers les dix régions sanitaires de notre pays. D'autant que les femmes meurent en donnant la vie, c'est une injustice intolérable.

C'est pourquoi, les plus hautes autorités du pays ont décidé qu'« aucune femme ne doit plus mourir en donnant la vie, pour des causes évitables », a insisté Mme Solange Antimi Ndembi, directrice nationale de Santé maternelle.

En fait, il y a des causes sur lesquelles on peut intervenir.

« Et ce ne sont pas aussi des choses qu'on imagine. Il y a des causes qui surviennent par méconnaissance des protocoles de prise en charge. Donc, nous sensibilisons et formons le personnel en renforçant sa capacité opérationnelle, à faire en sorte que lorsqu'un décès survient, on se pose la question de savoir : est-ce que ce décès aurait pu être évité ? Et les prochaines fois, qu'on ne puisse plus enregistrer un décès dans les



Nigel Nigor Makaya (DRS, en veste) avec quelques médecins et sages-femmes.

Photo : FN

mêmes circonstances », a-t-elle conseillé.

Ainsi, pendant trois jours, le public-cible a eu l'occasion d'échanger sur plusieurs activités liées à l'atelier, notamment les communications sur les normes du travail, puis la présentation par le Dr Ndembi Antimi des décès qui se sont produits sur toute l'étendue du territoire national, de 2012 à mars 2016. Avant d'aborder ce qui a été fait en termes d'audit de décès maternels. D'autant que les arrêtés dans ce sens ont

été pris ainsi que des notifications qui se font lentement, mais sûrement, grâce à une relation avec le service de l'Institut d'épidémiologie de lutte contre les endémies.

Un autre arrêté est en train d'être revu pour renforcer ces instruments de lutte contre la mort de ces femmes qui, souvent, ne viennent pas des structures sanitaires. Une seconde communication développée par Dr. Annie Mbouwezi Golo Mbadinga, point focal de la santé familiale à l'OMS, a porté sur

l'analyse des décès, notamment la présence des mêmes erreurs rencontrées ça et là avec des décès évitables.

Enfin, il y a eu un cas pratique qui s'est produit dans un centre hospitalier universitaire à Libreville. Lequel a été exposé par Mme Dominique Ayingone de la direction nationale de Santé maternelle et infantile. Ici, on veut comprendre si ce décès pouvait être évité, si la prise en charge était effective sur le plan médical ou chirurgical à temps, pour une dame qui avait bien suivi toutes ses visites prénatales.

La deuxième journée, les participants ont passé en revue des cas pratiques décelés localement. Tout en analysant de manière profonde ces problèmes, devenus parfois courants.

Ainsi, avant la clôture des travaux, le directeur régional de santé centre-sud, Dr Nigel Nigor Makaya a demandé aux participants l'application de la formation reçue. C'est d'ailleurs sur cette logique que plusieurs recommandations ont été formulées à l'intention de tous les acteurs ayant pris part aux assises.